

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.61/2003/6
28 avril 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)**

**Réunion commune
CEE/Eurostat/FAO/OCDE
sur les statistiques alimentaires et
agricoles en Europe
(Genève, 2-4 juillet 2003)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
(OCDE)**

LA DICHOTOMIE ENTRE LE REVENU AGRICOLE DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES AGRICOLES

Communication sollicitée présentée par le Département de
l'agriculture des États-Unis d'Amérique*

1. La comptabilité du revenu agricole aux États-Unis a vu le jour au début du XX^e siècle. Le concept de revenu agricole utilisé initialement traitait l'agriculture comme une industrie et la production du secteur agricole comme si celui-ci se composait d'une entreprise agricole unique. Les comptes de l'exploitation agricole ont été définis de façon à être cohérents avec la comptabilité nationale et les comptes de produits. Cela supposait de tenir une comptabilité exacte de la production agricole et des activités associées, d'attribuer une valeur aux services fournis par les ménages agricoles, tels que la nourriture et le logement, ainsi que de mesurer les biens et les services achetés auprès des autres secteurs de l'économie. La comptabilité du revenu agricole avait principalement pour fonction de mesurer le revenu des agriculteurs et les bénéfices des entreprises agricoles, d'étudier l'évolution du revenu agricole dans le temps et de comparer les résultats de l'agriculture avec ceux d'autres secteurs de l'économie. Étant donné que les entreprises et d'autres entités ne jouaient qu'un rôle mineur dans l'agriculture au début

* Préparée par James D. Johnson, Mitchell J. Morehart, Ashok K. Mishra et Philip N. Fulton, Economic Research Service, Département de l'agriculture des États-Unis.

du XX^e siècle, le revenu des ménages agricoles représentait une part considérable du revenu total du secteur. Sa mesure était si étroitement alignée sur celle du revenu national et des comptes de produits qu'au milieu des années 50 le Département de l'agriculture des États-Unis s'est vu confié la responsabilité principale de la préparation d'estimations du revenu et de la production du secteur agricole. Cinquante ans après, il assume toujours cette responsabilité par l'intermédiaire de son Service de recherche économique.

2. L'utilisation d'estimations du revenu agricole national ne se limite plus simplement à la description de la production et du revenu mais s'étend à l'évaluation de la performance des exploitations agricoles et du bien-être économique des agriculteurs. En d'autres termes, une comptabilité destinée à mesurer la production d'un secteur et sa contribution au revenu national a commencé à être utilisée pour évaluer la performance et le bien-être d'institutions, à savoir les exploitations agricoles et les agriculteurs. Par exemple, les premières estimations du revenu agricole datent de 1934, c'est-à-dire du moment où l'on a commencé à disposer de données de référence sur le revenu non agricole des agriculteurs.

3. La notion de revenu personnel mettait l'accent sur le lieu de résidence des agriculteurs et englobait le revenu provenant de l'agriculture et de sources non agricoles. Le revenu total était obtenu en additionnant les estimations du revenu agricole pour l'ensemble du secteur aux estimations du revenu global provenant d'autres sources. Les séries de données ont été traitées pour obtenir des estimations du revenu par exploitation ou par personne. Les estimations du revenu des activités de production ont été divisées par une estimation du nombre total d'exploitations. De la même façon, le revenu moyen non agricole a été obtenu en divisant une estimation du revenu total par le nombre d'exploitations. Ces deux séries de données ont ensuite été additionnées pour obtenir une estimation du revenu total par ménage agricole.

4. Le rendement du capital et du travail utilisés pour les activités de production et le revenu non agricole des agriculteurs a été imputé aux institutions, entreprises et ménages sans distinction de propriété ni d'emploi des ressources. Au cours des années 30, lorsque le Département de l'agriculture a commencé à utiliser des comptes de production fondés sur l'activité, le secteur agricole se composait principalement de ménages dont les activités étaient étroitement liées à celles de leur exploitation. En outre, à cette époque, les ménages agricoles ne consacraient que peu de ressources à des activités non agricoles, en particulier au travail salarié hors de l'exploitation. En 1986, lorsque le Service de la recherche économique a cessé de procéder à une estimation du revenu des ménages en additionnant le rendement du capital et de la main-d'œuvre des propriétaires d'actifs agricoles et le revenu non agricole des ménages agricoles, la structure d'exploitation et la structure financière des exploitations et des ménages qui les contrôlaient s'est profondément modifiée.

5. La présente communication est organisée de façon à montrer l'évolution de la structure des ménages/entreprises agricoles. Elle s'appuie ensuite sur cette évolution pour démontrer que les systèmes de comptabilité fondés sur la production exagèrent la part du rendement de la main-d'œuvre, de la gestion et du capital qui revient aux exploitants traditionnels. Elle montre que les ménages n'affectent plus uniquement, ni peut-être même principalement, leurs ressources à leur exploitation agricole. Leurs choix servent à illustrer toute une gamme de stratégies de modes de subsistance, y compris l'agriculture en tant que deuxième carrière. Elle débouche sur un modèle dans lequel les décisions prises par les ménages/entreprises concernant la propriété et l'utilisation des ressources pour les activités agricoles et non agricoles sont liées dans une

approche cohérente et intégrée. La discussion repose principalement sur la connaissance des ressources utilisées pour la production, la propriété de ces ressources par les institutions et la façon dont ces dernières, y compris les ménages, décident d'allouer les actifs entre les différentes activités économiques, qu'elles relèvent du secteur agricole ou non. Enfin, la propriété des ressources débouche sur une discussion de la richesse et une mesure globale du bien-être économique.

La comptabilité de la valeur ajoutée en tant que mesure de l'activité économique de l'agriculture de production

6. On entend par activité économique la production de biens et de services marchands et non marchands. Si l'activité non marchande des ménages et le bénévolat contribuent à l'activité économique et sont donc compris dans sa définition la plus large, celle retenue dans la comptabilité nationale pour délimiter la production les exclut en partie. L'une des méthodes de mesure couramment adoptées consiste à faire la somme de la valeur de tous les biens et services produits au cours d'une période donnée, par exemple une année. On peut attribuer une valeur monétaire aux services qui ne donnent pas lieu à une opération financière. Étant donné que la production d'une entreprise (par exemple de l'acier) peut représenter la consommation d'une autre entreprise (par exemple pour la fabrication de voitures), on évite une double prise en compte en ne combinant que la «valeur ajoutée». En économie, la valeur ajoutée se définit comme la différence entre la valeur des biens et le coût des matières premières ou des fournitures utilisées pour produire ces biens, c'est-à-dire en d'autres termes les rentrées brutes d'une entreprise moins le coût des biens et des services achetés auprès d'autres entreprises. Elle englobe les salaires, les intérêts, l'amortissement, les loyers, les impôts et les bénéfices.

7. Le Département de l'agriculture des États-Unis répartit la valeur ajoutée de la production des exploitations agricoles (activité économique) en deux catégories: production et services et autres revenus (fig. 1). La production recouvre les cultures, l'élevage et les produits de l'élevage. Les services et la sylviculture représentent d'autres sources de revenus et permettent de diversifier plus largement la production contre les risques climatiques et les fluctuations des marchés de produits de base. La présentation adoptée permet de faire ressortir les sources de revenus et l'affectation de la valeur totale de la production. La valeur ajoutée brute est obtenue en déduisant de la valeur totale de la production les transferts publics nets et le coût des intrants. Cette mesure est intéressante car elle est l'un des principaux moyens utilisés pour déterminer la contribution d'une activité donnée au produit intérieur brut (PIB). La contribution relative de différentes activités (différents secteurs) est mesurée à l'aide du PIB. On obtient la valeur ajoutée nette en déduisant l'amortissement des bâtiments et du matériel de la valeur brute. Elle représente le rendement économique total pour l'ensemble des fournisseurs de facteurs de production: employés agricoles, propriétaires non exploitants, prêteurs, contractants et exploitants agricoles.

Les biens des entreprises agricoles proviennent de nombreuses sources

8. Aujourd'hui, de nombreuses exploitations, en particulier les exploitations extensives, concluent des arrangements institutionnels complexes. Les risques liés à la production ne sont pas seulement assumés par leurs propriétaires mais par une myriade d'investisseurs individuels et d'entités juridiques qui apportent des ressources dans l'espoir d'en retirer un bénéfice financier à la mesure du risque encouru. La comptabilité fondée sur la valeur ajoutée reconnaît

explicitement cette réalité et tient donc compte de l'évolution structurelle de l'agriculture aux États-Unis. Dans certains cas, la rémunération des différentes parties prenantes est fixée préalablement à la production (terre, travail et capital) et est relativement facile à déterminer. On peut calculer le revenu agricole net en déduisant du revenu brut la rémunération versée aux propriétaires, aux prêteurs et à la main-d'œuvre, qui fournissent des intrants ou des services mais n'assument pas directement une partie des risques liés à l'état des marchés, des risques de production ou des risques financiers. Le revenu agricole net représente par conséquent le revenu de ceux qui assument ces risques, qui possèdent et fournissent les ressources productives.

9. La mesure de la valeur ajoutée du secteur agricole englobe le rendement des activités agricoles pour les ménages. Le fait de savoir quelle est la part relative de leur contribution à la valeur ajoutée nette ne suffit pas pour comprendre et expliquer le comportement économique des ménages. En particulier, cette mesure ne précise pas comment chaque unité institutionnelle contribue à la production et en partage les bénéfices, pas plus qu'elle ne reconnaît d'autres activités non agricoles des ménages et des institutions qui contrôlent l'organisation et la production des entreprises agricoles.

Le modèle de l'exploitant agricole individuel fait place à celui d'une entreprise agricole complexe

10. Le modèle classique de l'activité agricole s'appuyait sur une production agricole et une consommation des ménages indissociables intervenant en un lieu central, la ferme, ce qui avait conduit à décrire celle-ci comme une unité économique complète (Heady, Black et Peterson, p. 387). Cette relation d'interdépendance entre le ménage et l'exploitation a donné naissance au modèle «une exploitation, un propriétaire, un exploitant, et une faible dette» (Harrington et Manchester). L'évolution économique et sociale a toutefois modifié l'environnement économique général, de même que les objectifs des exploitants agricoles et des ménages. Les agriculteurs, comme tous ceux qui participent à l'économie en général, ont réagi à cette évolution en ajustant leurs activités commerciales et leurs structures de façon à être le mieux à même possible d'atteindre leurs objectifs commerciaux, personnels et du ménage.

11. Le modèle classique décrit dans une large mesure un flux de facteurs de production – services de gestion, prise de décisions et capital – du ménage à l'entreprise, donnant lieu à rémunération (fig. 2). Toutefois, on sait depuis de nombreuses années que la structure de décision et d'organisation des exploitations agricoles, y compris les liens entre l'exploitation et les ménages, est plus complexe que dans le modèle une exploitation/un ménage (Carlin et Smith, Patrick et Eisgruber, Johnson, Perry et Morehart). Un nouveau modèle décrit une multitude de prestataires de facteurs de production et de bénéficiaires du revenu généré par les activités de production.

12. La répartition de la valeur contributive à l'économie nationale et du revenu net entre les ménages qui contrôlent l'exploitation et d'autres intervenants dépend de la façon dont ont été acquis les biens de production (fig. 3). En règle générale, dans le cas des fermes exploitées par une seule famille, ce sont les ressources propres qui servent à se procurer des intrants et à assurer les activités de production, et le ménage exerce son droit sur le revenu des activités de production. Toutefois, aux États-Unis, une «nouvelle» agriculture est née de l'évolution des technologies, de l'environnement économique, de la structure institutionnelle et de la façon dont sont conduites les affaires (Boehlje). L'un des aspects clefs de cette nouvelle agriculture

concerne le contrôle et non plus la propriété des biens de production. Ces biens peuvent être obtenus auprès d'un grand nombre de propriétaires, ce qui se traduit par l'adoption de structures organisationnelles complexes. Par exemple, aux États-Unis, 209 000 fermes sont en fermage, 633 000 sont louées, 50 000 assurent une production pour d'autres entreprises dans le cadre d'un arrangement contractuel, plus de 900 000 sont endettées à la fin de l'année et pour près de 200 000 la propriété, des biens ou la structure de l'exploitation font apparaître plusieurs personnes ou ménages. Une partie de la plus-value des activités de production agricole ne revient pas aux ménages. La répartition ou le partage du revenu peut prendre la forme soit d'un accord contractuel (contrat écrit avec une entreprise non agricole) soit d'un partenariat informel (père-fils-fille). Quoi qu'il en soit, l'apparition de ménages ou autres entités multiples se traduit par la disparition de la relation de un à un entre le revenu généré par les activités commerciales et le revenu du ménage agricole.

13. Aux États-Unis, environ 74 % des exploitations sont toujours conformes au modèle classique dans lequel le ménage fournit l'ensemble des ressources productives. Il s'agit principalement de résidences rurales (70 %) ou d'exploitations de taille intermédiaire (dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 000 dollars), et dans une grande majorité des cas l'exploitant et son conjoint exercent leur activité principale hors de la ferme. Le quart des fermes restant, dont le ménage ou l'exploitant principal obtient ses ressources productives auprès d'autres ménages ou d'entités multiples, représente environ 80 % de la production agricole en valeur. Les exploitations qui présentent une structure de propriété complexe sont également celles qui concluent des accords commerciaux, tels que des contrats de production, et contribuent encore à la disparition de la relation de un à un entre activité de production, revenu agricole et revenu du ménage. Les entreprises contractantes, par exemple, conservent en règle générale la propriété de la production et rémunèrent l'exploitant pour ses services et l'utilisation des installations. Ce type de relations implique le partage du revenu entre l'entreprise et le ménage agricole.

14. La complexité de l'agriculture moderne apparaît clairement dans deux grands types de liens entre ménages et exploitations. Certains ménages n'assument pas une partie des risques commerciaux ou financiers même s'ils sont liés sur le plan commercial d'une façon ou d'une autre avec l'exploitation. Ils fournissent de la main-d'œuvre, du capital ou des intrants contre rémunération à la livraison ou dans le cadre d'un accord contractuel. On peut citer par exemple la fourniture de travail contre un salaire ou l'obtention de crédits pour le développement de l'exploitation contre le paiement d'intérêts et le remboursement du principal. Lorsque l'on parle de ménages non exploitants, on pense en premier lieu aux propriétaires terriens. Les ménages qui sont également propriétaires peuvent être exploitants, partenaires ou propriétaires des biens de production. Chacun risque un capital en échange d'une part du revenu et d'une appréciation (dépréciation) du capital. Le lien entre le ménage et l'exploitation peut n'être qu'un des nombreux liens commerciaux existants (fig. 4).

La nature et les résultats de l'activité agricole contribuent à la dichotomie des revenus

15. Un autre phénomène important contribue à la dichotomie de revenu entre entreprises agricoles et ménages agricoles. Tout d'abord, une grande partie des ménages ont choisi de se spécialiser soit dans l'agriculture (21 %) soit dans l'élevage (48 %). Un quart des ménages se livrent à la fois à l'agriculture et à l'élevage et 6 % ni à l'un ni à l'autre. La valeur de la production est répartie de façon relativement égale: les exploitations qui se consacrent exclusivement à l'agriculture représentent 36 % de la valeur totale de la production, celles qui se

consacrent exclusivement à l'élevage 29 % et celles qui se livrent à la fois à l'agriculture et à l'élevage 35 %. Un certain nombre de mécanismes commerciaux qui ont une incidence sur la répartition du revenu et qui sont utilisés par différents groupes compliquent encore cette dichotomie. Par exemple, la location de l'exploitation contre une partie de la production est plus fréquente dans le cas des exploitations consacrées exclusivement à l'agriculture alors que les contrats de production concernent en revanche principalement l'élevage. Les questions de propriété et de contrôle des ressources interviennent donc également dans le calcul du revenu du ménage, même lorsqu'on considère les exploitations spécialisées dans un type de production donné. Le problème cependant est que le traitement comptable classique du revenu considère le secteur agricole comme une seule exploitation à l'échelle nationale ou comme un ensemble d'exploitations regroupées en fonction du type de production. Les choix opérés par les ménages en ce qui concerne le type de production font qu'il est difficile, au mieux, d'avoir une idée quelque peu précise du revenu tiré par les ménages de leurs activités productives (Morehart).

16. Deuxièmement, si on laisse de côté le type d'organisation de l'exploitation, on n'observe pas aux États-Unis de forte corrélation entre l'efficacité de la production d'une entreprise donnée, telle que mesurée par les coûts, et le revenu de l'ensemble de l'exploitation (fig. 5). Cela pourrait bien entendu tenir à des différences en ce qui concerne le succès des activités de commercialisation mais également au fait que la diversité d'activités rend difficile toute déduction des résultats d'une exploitation en se fondant sur une seule activité. Même lorsqu'il existe une correspondance étroite entre l'entreprise et l'exploitation, comme on pourrait s'y attendre dans le cas d'une exploitation spécialisée dans la production d'un produit tel que le lait, la structure de la propriété et du régime foncier peut perturber les liens classiques en matière de revenu entre l'exploitation et le ménage.

Les stratégies adoptées par les ménages en matière de mode de subsistance contribuent à la dichotomie entre activité agricole et revenu

17. On sait que les ménages d'exploitants agricoles retirent, en moyenne, une part sensible de leur revenu total de sources externes à l'exploitation, mais ce que l'on sait probablement moins c'est qu'ils possèdent fréquemment d'autres exploitations, des entreprises non agricoles et divers avoirs financiers non agricoles. La décision d'affecter des actifs humains et financiers à des activités autres que l'agriculture s'explique par une hiérarchisation d'objectifs personnels et familiaux (Patrick et Eisgruber). Le fait de choisir d'investir dans une autre entreprise ou de travailler hors de l'exploitation peut contribuer à diversifier le portefeuille financier de l'exploitant et à répartir les risques et les opportunités entre divers types d'actifs. La décision d'affecter des ressources – travail, capacités de gestion d'entreprise ou actifs financiers – à des activités non agricoles est cohérente avec une maximisation du revenu et une utilisation efficace de ces ressources (Lee, JFE) et constitue une autre remise en cause de la relation de un à un entre le travail, la gestion et le rendement du capital d'une part et le revenu total des ménages toutes sources confondues d'autre part. Cette remise en cause n'est pas insignifiante étant donné que près d'un tiers des exploitants principaux des entreprises familiales les plus importantes et les plus complexes ont un emploi rémunéré hors de l'exploitation.

18. L'enquête menée par le Département de l'agriculture montre que les ménages agricoles, comme de nombreuses familles aux États-Unis, ont recours à une grande diversité de stratégies pour obtenir un revenu qui leur permette de satisfaire leur choix en matière de consommation, d'épargne et d'investissements (fig. 6). Depuis plusieurs décennies, le recensement agricole

montre une tendance en faveur du travail hors de l'exploitation: alors que cette situation ne concernait que 3 exploitants sur 10 au cours des années 30, elle en concernait plus de la moitié dans les années 60. De plus, le temps consacré à ces activités, mesuré en nombre de jours, a également augmenté (fig. 7). Ce choix des ménages représente la troisième grande atteinte à la relation de un à un entre revenu tiré de l'activité agricole et revenu des ménages agricoles. En d'autres termes, les ménages ont choisi d'affecter des actifs, y compris du capital humain, à une variété d'activités économiques ayant un rendement partiellement monétaire. Le rendement peut également être patrimonial sous forme d'une appréciation de la valeur des actifs (Mishra *et al.*).

19. Il y a 25 ans, une majorité d'exploitants (54 %) déclaraient encore que l'agriculture était leur principale occupation. La situation a très profondément changé et aujourd'hui une majorité d'entre eux déclarent comme principale occupation une activité autre que l'agriculture. L'utilisation par les ménages agricoles de stratégies fondées sur plusieurs modes de subsistance apparaît clairement au vu des données recueillies à l'occasion du recensement agricole et des enquêtes nationales plus récentes menées par le Département de l'agriculture sur les exploitations agricoles et les ménages agricoles (Agriculture Resource Management Survey, ARMS). Ces stratégies se manifestent par les choix en ce qui concerne l'emploi et l'investissement. Dans certaines exploitations, seul l'exploitant déclare un travail extérieur alors que dans d'autres c'est son conjoint ou bien encore les deux. Il se peut également que ce ne soit le cas ni de l'un ni de l'autre (fig. 8). La part d'exploitants qui occupent un emploi salarié est même supérieure à celle de ceux qui déclarent un emploi extérieur comme activité principale (54 % contre 46 %). Pour les conjoints, l'écart est moins marqué entre ceux qui déclarent exercer une carrière à l'extérieur de l'exploitation (56 %) et ceux qui déclarent avoir une activité extérieure (52 %). Les stratégies adoptées concernent non seulement le lieu de travail mais également les décisions d'épargne et d'investissements des ressources disponibles. Un examen des sources de revenus montre que les ménages agricoles tirent leur revenu d'une grande diversité de sources non salariales et salariales, y compris de plusieurs exploitations, d'activités commerciales non agricoles, d'actifs financiers et de caisses de retraite publiques et privées.

20. Si l'activité hors exploitation est connue depuis longtemps, ce n'est que maintenant que l'on commence à disposer de preuves empiriques qui montrent que les exploitants et les membres de leur famille occupent plus souvent un emploi dans la perspective de faire une carrière plutôt que par nécessité de contribuer à l'activité de l'exploitation. En 2001, 46 % des exploitants et 52 % de leurs conjoints ont déclaré que leur principal emploi n'était pas dans l'agriculture. Il était extrêmement intéressant de savoir si cette situation s'expliquait par la volonté de faire carrière. On a donc demandé aux exploitants concernés si le fait qu'eux-mêmes et leurs conjoints occupent un emploi hors de l'exploitation résultait d'un tel choix: les trois quarts d'entre eux et les quatre cinquièmes des conjoints ont répondu par l'affirmative (fig. 9).

21. Lorsque les ménages ont été classifiés selon que leur revenu était ou non partagé, on a constaté que ce sont essentiellement les exploitants d'entreprises complexes, comptant plusieurs ménages ou partenaires juridiques, qui se consacrent principalement à leur exploitation (fig. 10) et que les 26 % d'exploitations concernées représentaient 80 % de la production totale en valeur, les 20 % restants étant assurés par les trois quarts des exploitations organisées de telle façon que leurs propriétaires ne partagent pas leur revenu. Ces conclusions confirment la difficulté d'utiliser le revenu agricole pour évaluer le bien-être des ménages. En outre, lorsqu'on a demandé aux exploitants si eux-mêmes et/ou leurs conjoints occupaient

précédemment un emploi non agricole, un tiers ont répondu par l'affirmative. Ce résultat donne à penser que l'agriculture représente pour de nombreux ménages une deuxième carrière. Les caractéristiques de ces ménages ne sont pas encore bien connues mais elles ont certainement des conséquences pour ce qui concerne la politique d'utilisation des terres agricoles, la production agricole et la retraite/la succession des ménages agricoles.

22. On pense généralement que si les agriculteurs occupent un emploi à l'extérieur de l'exploitation, c'est pour pouvoir financer les dépenses liées à la ferme, rembourser leurs dettes ou continuer à mener un certain mode de vie (Barlett). Cependant, les résultats des enquêtes menées par le Département de l'agriculture des États-Unis montrent que moins de 10 % de ceux qui occupent un emploi à l'extérieur de l'exploitation le font pour pouvoir rembourser leurs dettes ou financer les dépenses liées à leur exploitation et que dans la grande majorité des cas ils le font pour accroître les revenus du ménage ou pour d'autres raisons (fig. 12). En outre, il ne s'agit pas d'un phénomène récent: les exploitants ont déclaré occuper un emploi depuis plus de 15 ans et leurs conjoints depuis 12 ans (fig. 13).

23. De plus, la décision prise par les exploitants et leurs conjoints peut être associée à une décision d'embauche. Lorsque l'exploitant ne travaille qu'à l'extérieur de la ferme, le ménage emploie du personnel salarié dans plus d'un cinquième des cas et fait appel à du personnel extérieur pour des tâches précises dans 37 % des cas. Si le pourcentage d'exploitations dont ni l'exploitant ni le conjoint ne travaillent à l'extérieur et qui emploient un personnel salarié est plus élevé, leur nombre se divise à peu près également entre celles qui ont un personnel salarié et celles qui embauchent du personnel pour des tâches précises. L'emploi d'un personnel salarié suggère que les ménages agricoles évaluent les avantages et les inconvénients de travailler à la ferme ou à l'extérieur du point de vue de la charge de travail, du salaire et des avantages annexes. Il s'agit là de facteurs importants pour ce qui est de déterminer quel choix contribuera le plus au statut économique du ménage.

24. Les exploitants agricoles, comme leurs conjoints, occupent une grande diversité d'emplois, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (fig. 14). On leur a demandé de préciser s'ils occupaient des emplois administratifs/professionnels, techniques, de production, ou bien encore s'ils travaillaient à leur compte ou occupaient d'autres types d'emploi. En ce qui concerne les exploitants, les réponses se sont à peu près également réparties entre les cinq options proposées, aucun type d'emploi ne dominant. Environ la même proportion travaillaient à leur propre compte ou pour une autre entreprise, ou encore pour un organisme public. Les conjoints, pour leur part, occupaient principalement (pour près de la moitié) des emplois administratifs/professionnels, et seulement 5 % environ ont déclaré occuper un emploi dans le secteur de la production.

25. Le type d'emploi occupé par les agriculteurs et/ou leurs conjoints, combiné aux informations disponibles concernant leur lieu de résidence et les trajets professionnels, confirme la participation à des activités économiques non agricoles. Si le plus souvent les ménages qui possèdent de petites exploitations combinent travail à la ferme et à l'extérieur, c'est également le cas des ménages qui exploitent de grandes exploitations, notamment des conjoints. Globalement, les exploitants agricoles passent environ deux tiers de leur temps de travail hors de l'exploitation. Pour les conjoints, la proportion est encore plus élevée puisqu'elle atteint 84 %. Même dans le cas des ménages où le principal exploitant déclare que l'agriculture représente l'occupation principale, plus de la moitié du temps est consacrée à des activités hors de l'exploitation.

Aujourd'hui, un agriculteur ne se consacre exclusivement à son exploitation que dans 14 % des cas. Le fait de combiner travail à la ferme et à l'extérieur signifie que le revenu du ménage provient de plusieurs sources et, de fait, pour une grande majorité des ménages agricoles aux États-Unis, le revenu agricole est minoritaire.

Mesures du revenu de ménages ou des entreprises agricoles

26. Compte tenu du nombre d'intervenants dans l'agriculture aux États-Unis, il convient de déterminer avec soin comment mesurer la contribution à la production économique et le revenu. À une époque, le revenu agricole net pouvait légitimement être considéré comme une mesure du revenu net que les ménages agricoles retiraient de leur exploitation ainsi qu'un indicateur de la contribution du secteur agricole à la production de biens et de services de l'économie nationale. Toutefois, comme on l'a vu, aujourd'hui de nombreuses exploitations comptent plusieurs ménages et d'autres entités contribuent sous forme de capital-risque au processus de production. Les intervenants qui acquièrent ou conservent la propriété des actifs et partagent les risques liés à la production reçoivent également généralement une partie de la production et du revenu.

27. Aux États-Unis, la mesure globale du revenu du secteur masquait la répartition du revenu provenant du partage de la propriété des actifs car elle portait sur le revenu et la production de l'ensemble du secteur. Toutefois, on se pose aujourd'hui de plus en plus la question de savoir ce qu'est l'agriculture (Offutt). Comment définir ce qu'est une exploitation agricole moderne? Quel est l'impact d'une variation du prix d'un produit agricole donné sur le bien-être des ménages agricoles ou des ruraux? À qui bénéficient les programmes agricoles nationaux? Pour répondre à ces questions et à d'autres encore, divers travaux sont en cours de façon à mieux tenir compte de la propriété des biens de production ainsi que de la participation des ménages et d'autres entités à l'agriculture.

28. Nos travaux ne nous ont pas conduits à rejeter la comptabilité basée sur la valeur ajoutée pour mesurer la production agricole, ou à utiliser les entreprises agricoles comme unité de mesure. Ils ont toutefois accéléré l'adoption d'une approche plus générale de la collecte de données qui met l'accent sur le responsable de la prise de décisions, c'est-à-dire sur le ménage, auquel il est posé des questions concernant les activités de production agricole, la propriété des biens de production, l'affectation du revenu, voire la gestion opérationnelle et stratégique de l'exploitation. Pour autant, le système comptable du revenu agricole présente toujours le même intérêt pour ce qui est de fournir des estimations de la valeur ajoutée du secteur à l'économie nationale et de suivre l'évolution des tendances dans le temps. Divers ajustements sont apportés afin de mieux tenir compte du fait que les exploitations comptent de multiples exploitants/ménages ainsi que d'autres entités et, par voie de conséquence, de tenir compte de la multipropriété des actifs et de répartir le revenu entre les divers participants. Ce nouveau système, qui reconnaît explicitement l'hétérogénéité des exploitations agricoles et des ménages, reconnaît également qu'un ménage peut ne pas recevoir l'ensemble du revenu de l'exploitation. De la même façon, le fait d'utiliser les ménages comme unité d'observation montre que le revenu agricole n'est, pour la majorité d'entre eux, que l'une des sources de revenus.

29. L'enquête sur la gestion des ressources agricoles, menée chaque année par le Service de recherche économique et le Service national de statistiques agricoles, a été conçue pour tenir compte des divers types et tailles d'entreprises agricoles et mettre au point un système cohérent et intégré de comptabilité du revenu agricole. Les membres du ménage principal sont indiqués et

les autres ménages ou exploitants sont identifiés. Les instruments utilisés pour l'enquête permettent d'obtenir suffisamment de données pour obtenir, pour chaque exploitation, une indication de la contribution en valeur à la production nationale, du revenu net après utilisation du capital et variations de stocks, ainsi que de la répartition du revenu entre les diverses parties qui détiennent un droit de propriété sur la production. En ce qui concerne le ménage principal, les données concernent le capital humain ainsi que l'affectation des moyens financiers et d'autres actifs aux activités agricoles et non agricoles. Ce système intégré de collecte de données permet d'établir une comptabilité des activités de l'entreprise et une comptabilité du ménage pour chaque unité. Il a débouché sur la mise au point d'une série de mesures du revenu dont chacune permet de mieux comprendre la contribution du secteur agricole à l'économie nationale, l'activité des entreprises agricoles en tant qu'établissements commerciaux et le bien-être des ménages agricoles (fig. 15). Les utilisateurs peuvent choisir les mesures du revenu les mieux adaptées à l'utilisation qu'ils comptent faire des données.

Propriété des ressources productives et patrimoine des ménages

30. L'agriculture a très profondément évolué au cours des 20 dernières années. Il existe aujourd'hui de nombreuses entités qui apportent des ressources à la production agricole et, de ce fait, le revenu, les actifs et les dettes de l'exploitant et de sa famille ne sont plus pertinents mais doivent être répartis entre l'ensemble des parties qui apportent des ressources (travail, capital, terre). Un autre problème concerne la possibilité d'effectuer une distinction entre le ménage et l'entreprise lorsque l'on dresse les bilans pour ces différents niveaux d'agrégation, et les difficultés créées par l'utilisation de différentes sources de données et de différents concepts. De nombreuses entreprises agricoles sont dans l'incapacité d'établir une distinction claire entre l'actif et le passif de l'entreprise et de la famille. Cela est particulièrement vrai lorsque les dépenses de l'exploitation et de la famille sont payées par prélèvement sur un même compte. En outre, les bilans qui ne concernent que l'agriculture productive ne permettent pas de répondre aux problèmes actuels de politique agricole pas plus qu'ils ne donnent une image satisfaisante des différentes activités économiques des ménages agricoles.

31. La mesure du patrimoine net du ménage pose pour l'essentiel les mêmes problèmes que la mesure du revenu. Étant donné que pour la plupart des ménages l'exploitation ne constitue pas la seule source de richesse, il faut mesurer l'actif et le passif des différents membres du ménage non liés à l'exploitation. L'enquête sur la gestion des ressources agricoles de 1999 a permis de recueillir des informations détaillées sur l'actif des ménages agricoles. Elle montre que ces ménages, comme les ménages non agricoles, possèdent un portefeuille diversifié d'actifs financiers (fig. 15) mais que les actifs liés à l'entreprise agricole (biens immobiliers) représentent néanmoins le principal élément de la richesse des ménages agricoles, quelle que soit la taille de l'entreprise agricole.

32. Si la mesure des actifs liés à la ferme et non liés à la ferme donne une indication de la part de la valeur totale des biens de production utilisés que possède le ménage, on ne connaît que peu de choses en ce qui concerne un grand nombre des autres principales parties prenantes. Afin de compléter les résultats du recensement agricole, l'enquête sur l'économie agricole et la propriété des terres (AELOS) permet de recueillir des informations sur les caractéristiques des propriétaires terriens et leur contribution à la production agricole. Elle montre qu'en 1999 les actifs agricoles des propriétaires non exploitants s'élevaient à 436 milliards de dollars et que leurs dettes liées à l'agriculture représentaient environ 23 milliards de dollars. En d'autres

termes, ils détenaient 43 % des 964 milliards de dollars environ que représentait le secteur agricole. Une répartition plus fine de ce patrimoine entre les différents prestataires de ressources nécessiterait de disposer d'informations complémentaires au sujet de la valeur des biens apportés par les contractants et par les autres ménages.

Résumé et conclusions

33. Un système intégré de collecte des données est indispensable pour disposer d'instruments cohérents de mesure de la performance et du bien-être des ménages, des établissements commerciaux et des entreprises agricoles. En dépit de l'importance du revenu et du patrimoine pour le bien-être économique des ménages, de nombreuses évaluations mettent souvent l'accent sur le rôle d'une mesure à l'exclusion de l'autre. Lorsqu'il s'agit de déterminer la situation économique d'un ménage agricole par rapport à celle d'un ménage de la population générale, l'indicateur le plus fréquemment utilisé est le revenu. En outre, les analyses mettent généralement l'accent sur le revenu moyen sans tenir compte de la diversité des sources de ce revenu. La comptabilité fondée sur la valeur ajoutée permet de reconnaître la contribution de divers propriétaires de ressources ce qui, combiné à une mesure plus fine du revenu des ménages permise par l'existence d'un système global de microdonnées, a débouché sur de multiples mesures du revenu.

34. Le revenu du groupe le plus largement connu, c'est-à-dire les agriculteurs et leur famille, a représenté environ un tiers de la contribution en valeur de l'agriculture à l'économie nationale en 2001. Étant donné que le revenu agricole se répartit entre de nombreux intervenants, il est devenu difficile de déduire ce que signifient les estimations nationales du revenu agricole ou de la valeur ajoutée agricole pour les revenus des agriculteurs. Aujourd'hui, les ménages agricoles mettent en œuvre toute une gamme de stratégies de subsistance, et par conséquent si on ne s'intéresse qu'au revenu agricole et non agricole, à l'exclusion de toute autre source, non seulement on obtient une image incomplète du revenu des ménages, mais on fait peu de cas de la grande diversité de décisions prises par les agriculteurs et leur famille pour accroître leur revenu global. Les différentes mesures du revenu sont des indicateurs utiles de l'état de l'agriculture à l'échelle nationale, mais elles ne sont peut-être pas le meilleur outil pour suivre la situation financière et les besoins des agriculteurs et de leur famille, en particulier si c'est à partir de ces mesures que doivent être élaborées de nouvelles politiques agricoles.

References

- Barlett, P.F. (1991), "Motivations of Part Time Farmers," Multiple Job-Holding Among Farm Families. M.C. Hallberg, J.L. Findeis, and D.A. Lass (eds), Iowa State University Press, Ames, IA.
- Boehlje. M. (1995) "The "New" Agriculture", Choices, Fourth Quarter, 34-35.
- Carlin, T.A. and A.G. Smith. (1973) "A New Approach in Accounting for our Nation's Farm Income" Agricultural Finance Review, 34, July, 1-6.
- Harrington, D. and A.C. Manchester. (1985) "Profile of the U.S. Farm Sector," Agricultural-Food Policy Review: Commodity Program Perspectives, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service AER 350, 25-53.
- Heady, E.O., W.B. Black, and G.A. Peterson. (1953) Interdependence Between the Farm Business and the Farm Household with Implications for Economic Efficiency, Agr. Exper. Stat., Res. Bull. 398, Ames, Iowa, June, 384-428.
- Johnson, J. J. Perry, and M. Morehart. (1995) "Farm Income is Shared by Multiple Stakeholders" Agricultural Outlook, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture, September, 2-4.
- Lee, J.E., Jr. (1965) "Allocation Farm Resources Between Farm and Nonfarm Uses," Journal of Farm Economics, Vol. 47, No. 1, 83-92.
- Morehart, M. J. Johnson, C.E. Young, and G. Pompelli. (2001) "Using Farm-Sector Income as a Policy Benchmark" Agricultural Outlook, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture, June-July, 14-19.
- Offutt, S. (2002) "What is Agriculture?", Second World Conference on Agricultural and Environmental Statistical Applications in Rome (CAESAR), Rome, June 5-7.
- Patrick, G. and L.M. Eisgruber. (1968) "The Impact of Managerial and Capital Structure on Growth of the Farm Firm," American Journal of Agricultural Economics, Vol. 50, No. 3, August, 491-501.
- U.S. Department of Agriculture. (1969) Major Statistical Series of the U.S. Department of Agriculture, How They are Constructed and Used, Agriculture Handbook No. 365, Vol. 3, Gross and Net Farm Income, September.
